

Lettre d'information Santé & Conduite

n° 29 - juin 2018

Actualités > Direction de la Sécurité Routière

France

Appel à projet d'études et recherches 2018-2022.

La Délégation à la sécurité routière (DSR) lance ce 18 juin 2018 une deuxième session de son appel à projet d'études et recherches 2018-2022.

Cet appel à projets s'adresse à toutes les communautés scientifiques et à tous les acteurs, publics ou privés, impliqués dans la recherche en matière de sécurité routière.

Au vu des projets soumis en première session, et en complément des sept thématiques de la stratégie d'études et recherches, la DSR souhaite intensifier ses connaissances dans les domaines suivants :

- Les jeunes
- L'alcool
- L'insécurité routière en milieu rural
- Les distracteurs
- L'analyse socio-territoriale de la sécurité routière

Vous avez jusqu'au 17 septembre 2018 à 17h00 (heure de Paris) pour nous adresser par voie électronique votre dossier de soumission à l'adresse fonctionnelle de l'ONISR : onisr-dscr@interieur.gouv.fr

Vous trouverez à l'[adresse suivante](#) des précisions sur la stratégie en matière de recherches et d'études de la DSR, ainsi que sur les modalités de soumission et de sélection des projets.

Signature d'une convention entre l'Union nationale du sport scolaire et la Direction de la sécurité routière (30 mai 2018).

Il est ainsi prévu de promouvoir la sécurité routière auprès des collégiens et des lycéens, notamment par l'apposition du logo Sécurité routière sur les licences UNSS, et de

contribuer à l'installation et à la promotion de la demi-journée sécurité routière pour les entrants au lycée.

Pour les jeunes adultes (18-24 ans), le risque d'être tué ramené à la population est le double de ce qu'il est pour les autres classes d'âge : en 2016, 597 jeunes adultes ont été tués dans un accident de la circulation.

L'objectif affiché est de renforcer la prévention au risque routier par la mise en place d'actions visant à informer et à sensibiliser ces publics cibles. L'Union nationale du sport scolaire rassemble 9500 associations sportives (AS) soit environ 1,1 million d'élèves.

Actualités > Événement

France

Parution du Cahier "Route et Médecine" #540 janvier - février 2018.

[Lien vers Calaméo](#)

Parution du Cahier "Route et Médecine" #541 Mars - avril 2018.

[Lien vers Calaméo](#)

Parution du Cahier "Route et Médecine" #542 Mai - Juin 2018.

[Lien vers Calaméo](#)

Congrès "Route et médecine", vendredi 12 octobre 2018, FIAP Jean Monnet, Paris 14ème .

Le 7ème congrès "Route et médecine", organisé par le Collège français de médecine du trafic (CFMT-ACMF), se tiendra le vendredi 12 octobre 2018.

[Découvrir le pré-programme](#)

[S'inscrire](#)

12ème Congrès Mondial de la Société Internationale de Médecine Physique et de Réadaptation (ISPRM) et 33ème Congrès annuel de la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) en association avec la Société Royale Belge de Médecine Physique et de Réadaptation (RBSPRM).

Paris, 8-12 juillet 2018. Palais des Congrès, porte Maillot. Voir [ICI](#)

Actualités > réglementation

Une des mesures du CISR de janvier 2018 portait sur les stages de sensibilisation à la sécurité routière.

Ce stage s'adresse aux conducteurs ayant effectué deux "stages de récupération de points" en cinq ans. Ils devront dorénavant participer à un stage de sensibilisation de 3 jours (au lieu de 2 aujourd'hui).

La troisième journée sera consacrée à un examen comportemental et psychologique centré sur la récidive. Cette mesure devrait voir le jour en **2019**.

Actualités > Justice

Le traitement judiciaire des infractions liées aux stupéfiants commises par des mineurs. INFOSTAT JUSTICE, janvier 2018, n° 158.

Résumé

Près de 34 000 mineurs ont fait l'objet d'une décision de justice en 2016 pour des faits liés aux stupéfiants. Dans 97 % des cas, ces affaires ont été portées à la connaissance de la justice par les services de police ou de gendarmerie. Elles sont neuf fois sur dix le fait de garçons et sept fois sur dix de jeunes de 16 ou 17 ans.

Le contentieux des stupéfiants est hétérogène et on observe des traitements judiciaires différents selon qu'il s'agit de trafic ou d'usage seul. Alors que les mineurs participant à des trafics sont poursuivis plus de quatre fois sur dix devant les juridictions pour mineurs, les mineurs usagers de stupéfiants font près de neuf fois sur dix l'objet d'une procédure alternative aux poursuites (rappel à la loi, stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants, composition pénale...).

Pour la moitié des mineurs, moins de 10 mois s'écoulent entre les faits délictueux et la décision : la durée médiane est de 8 mois en cas de procédure alternative et de 16 mois en cas de jugement.

Trois mineurs sur quatre condamnés pour usage seul font l'objet d'une mesure ou sanction éducative. En revanche, la moitié de ceux coupables de trafic sont condamnés à une peine d'emprisonnement, un sur sept avec au moins une partie ferme. Dans ce dernier cas, la durée de la peine d'emprisonnement ferme n'excède pas trois mois dans six cas sur dix.

[Lire la publication](#)

Études et recherche

Canada

Réseau de recherche en sécurité routière du Québec. [Lien du site](#)

Mission

Le Réseau regroupe des chercheurs, des étudiants, des professionnels, et d'autres personnes œuvrant dans le domaine de la sécurité routière au Québec afin de contribuer au développement de la recherche et de l'innovation. Il a pour mission générale l'avancement, le partage et la diffusion des connaissances et de l'innovation en parallèle à la formation de chercheurs.

Objectifs généraux :

- Développer la capacité de recherche, la qualité et la quantité des connaissances dans le domaine de la sécurité routière au Québec, viser l'innovation en la matière.
- Mettre à profit l'infrastructure du Réseau comme effet de levier pour atteindre une

diversification des thèmes, sujets et approches afin de maximiser les investissements dans la recherche en sécurité routière.

- Contribuer à l'émergence et à la consolidation de noyaux de chercheurs de disciplines différentes et de divers milieux.
- Collaborer à la formation de chercheurs et de personnel hautement qualifié.
- Encourager l'interactivité entre les chercheurs à l'échelle nationale et internationale.

Objectifs spécifiques :

- Rassembler les chercheurs, les partenaires et les utilisateurs afin de bien identifier les besoins de recherche.
- Agir comme lieu de courtage et de jumelage entre l'offre de recherche et les besoins exprimés par les partenaires et les utilisateurs.
- Favoriser le maillage entre les chercheurs en sécurité routière et la tenue d'événements scientifiques.
- Encourager et soutenir le transfert de connaissances vers les décideurs en position de gouvernance et de toute personne œuvrant dans le domaine de la sécurité routière.
- Participer pro-activement à la diffusion publique des résultats scientifiques des recherches menées par les membres du Réseau et contribuer à leur vulgarisation.

Voir les publications récentes :

- Aînés
 - Bilan routier
 - Capacités affaiblies (alcool, drogues, médicaments, fatigue)
 - Comportements à risque
 - Distractions
 - Enjeux
 - Jeunes/nouveaux conducteurs
 - Mobilité
 - Passagers
 - Sécurité routière
 - Transports en communs
 - transports urbains
 - Usagers vulnérables (piétons, cyclistes, motocyclistes)
 - Véhicules autonomes et connectés
 - Vitesse
 - Divers
-
-

Produits psychoactifs

Europe

Rapport européen sur les drogues. Actu' OFDT n°115, 7 juin 2018. [Lire le rapport ICI](#)
Résumé

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA) rend public aujourd'hui son nouveau rapport sur les drogues, disponible en 24 langues. Celui-ci analyse la situation du marché, des consommations, de leurs conséquences et des réponses mises en place dans les 28 pays de l'Union européenne ainsi qu'en Norvège et en Turquie.

Cette publication, présentée depuis Bruxelles, insiste cette année particulièrement sur la disponibilité de la cocaïne sur le continent et son degré de pureté élevé alors que les admissions en traitement en lien avec les usages de cette substance ont progressé.

Parmi les autres points développés par le rapport, figurent les informations relatives au cannabis, drogue illicite la plus largement consommée en Europe, et notamment la forte teneur en principe actif de l'herbe comme de la résine.

L'EMCDDA fait également un point sur les nouvelles substances psychoactives (NPS), qu'il s'agisse, par exemple, des cannabinoïdes de synthèse ou des opioïdes de synthèse (en particulier des dérivés du fentanyl).

Enfin, l'Observatoire revient sur l'augmentation des décès par surdoses observée ces dernières années en Europe et l'usage de la naloxone pour les prévenir.

Les avertissements sanitaires sont-ils efficaces pour lutter contre la consommation excessive d'alcool ? Résumé de la littérature et voies de recherche. Gloria DOSSOU, Karine GALLOPEL-MORVAN. *Journal de gestion et d'économie médicales*, 2018/1 (Vol. 36), p. 17-33. DOI : 10.3917/jgem.181.0017. URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-de-gestion-et-d-economie-medicales-2018-1-page-17.htm>

Résumé

De nombreux pays utilisent les avertissements sanitaires dans le cadre de la prévention des comportements alcooliques. Présentés sous forme de texte ou, plus rarement, de pictogrammes ou de photos, ils sont insérés sur les packagings et/ou les publicités pour les marques d'alcool.

L'objectif de cet article est de présenter une synthèse de la littérature scientifique publiée sur leur efficacité persuasive (effet sur la connaissance des risques, sur les intentions de boire moins, de ne pas boire pour les femmes enceintes, etc.). Les recherches passées indiquent que les avertissements sanitaires alcool sont plus ou moins connus et mémorisés par le grand public. Ils ont aussi un impact positif sur la connaissance des risques liés à la consommation d'alcool. Toutefois, leur effet sur les intentions et les comportements d'alcoolisation est très limité. Il est également mis en évidence que leur capacité de persuasion dépend des caractéristiques intrinsèques du message (contenu et design) et des caractéristiques liées à la cible visée (caractéristiques sociodémographiques, habitudes de consommation, etc.). À l'issue de cette revue de la littérature, des suggestions sont faites pour l'amélioration de ces messages. Des perspectives de recherche sont également proposées pour aider à mieux comprendre l'effet des avertissements alcool sur la persuasion.

Canada

Rapport sur la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (NASEM).

Dans ce rapport, un plan est proposé afin de résoudre le problème en identifiant de nombreuses politiques fondées sur des données probantes. Les auteurs émettent des recommandations d'interventions ciblant la consommation d'alcool, la conduite avec les facultés affaiblies et la phase après la collision ou l'arrestation.

[Lire le rapport ICI](#)

États-Unis

Le U.S. National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) a publié deux rapports sur la conduite et le cannabis :

- Impact of the legalization and decriminalization of marijuana on the DWI system. [Lire ICI](#)
 - Marijuana-impaired driving. A report to Congress. [Lire ICI](#)
-
-

Risque routier

France

Accidents du travail et de trajet des salariés seniors en France en 2011-2012 : résultats de l'étude.

Santé publique France. 06/04/2018

[Lire ICI](#)

[Télécharger le rapport](#)

Résumé :

En France, le nombre de travailleurs de 50 ans et plus a fortement progressé ces dernières années du fait des évolutions démographiques et de la progression du taux d'emploi des seniors.

D'après les projections de l'Insee, le nombre de seniors devrait encore s'accroître dans les années à venir.

Pour autant, très peu d'études sont disponibles pour décrire les risques professionnels auxquels ils sont confrontés.

L'objectif de cette étude était de calculer des indicateurs nationaux descriptifs des accidents du travail et de trajet survenant chez les seniors et de les comparer aux mêmes indicateurs pour l'ensemble des salariés, en utilisant les données de réparation des accidents du travail enregistrées par deux des principaux régimes de sécurité sociale (régime général et régime des salariés agricoles) pour les années 2011 et 2012.

L'étude a :

- confirmé que la fréquence des accidents du travail était plus faible chez les seniors que chez l'ensemble des salariés des deux régimes considérés, mais que les accidents des seniors étaient plus graves.
- révélé que, alors que chez les hommes le différentiel de fréquence des accidents du travail et de trajet entre seniors et ensemble des salariés était élevé, il était beaucoup plus limité chez les femmes.
- mis en évidence que chez les femmes, pour les accidents du travail, les accidents de plain-pied et les chutes de hauteur étaient plus fréquents chez les seniors.

Concernant les accidents de trajet chez les femmes, les accidents de plain-pied étaient plus fréquents chez les seniors. Une analyse plus fine (par secteur d'activité notamment) et répétée dans le temps (permettant de confirmer les résultats) des accidents de plain-pied et des chutes de hauteur pourrait permettre d'orienter les futures campagnes d'information et de réfléchir à de

nouvelles actions de prévention.

Site Santé & Conduite

*Cet espace est un outil destiné à faciliter le partage d'informations et de ressources documentaires sur le thème de **l'aptitude médicale à la conduite automobile**.*

Il réunit des documents scientifiques, juridiques et des actualités sur différentes thématiques de santé et de sécurité routière.

Une veille documentaire est réalisée par le département Études et recherche de l'Institut national de sécurité routière et de recherches (INSERR), avec l'appui de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), à l'initiative de cet Extranet.

*Cet espace s'adresse principalement aux **professionnels : médecins, psychologues, infirmiers, pharmaciens, chercheurs**, au **personnel de la DSCR et de la DGS**, et **toutes autres personnes** concernées par les questions d'aptitude à la conduite et de sécurité routière.*

Il est ouvert au grand public.

Pour vous abonner à la Lettre d'information Santé & Conduite, ou abonner un ami, merci d'envoyer un mail en indiquant vos coordonnées et, si possible, votre profession ainsi que le lieu où vous exercez à: <http://medecins.inserr.fr/contact>
